NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude .

MODIFICATIONS

date	code	nature
17.10.85		Mise à jour pour "Porter à la connaissance" (P.A.C)
01.10.90	AS_1 A_2 I_4	Mise à jour après Approbation du P.O.S
16.07.93	AC_1 I_4	Mise à jour P.A.C (révision n°1 du P.O.S)
12.06.00		Mise à jour P.A.C (révision n°2 du P.O.S). Suppression servitude A2 (pas de D.U.P)

DEPARTEMENT de L'ISERE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SAINT-BONNET-DE-CHAVAGNE

N° INSEE 370

Direction Départementale de l'Equipement Isère

Service de l'Urbanisme et de l'Habitat
Cellule Etudes Générales et P.A.C (SUH/EG)
17, bd Joseph Vallier - BP 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 76.70.76.70 fax: 76.70.78.97

LEGENDE

SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
	A_1	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier		I_1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés Construction et exploitation de pipe-lines
	A_2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I_2	Ouvrages (D.U.P) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A_3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I_3	Transport de gaz
	A_4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I_4	Transport d'électricité
	A_5	Canalisations publiques d'eau potable		I_5	Transport de produits chimiques
	AC_1	Protection des monuments historiques 1: classés 2: inscrits		Int_1	Voisinage des cimetières
	AC_2	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits	▲▲▲	JS_1	Installations sportives
	AC_3	Réserves naturelles		PT_1	Transmissions radio-électriques : Protection contre les perturbations électro-magnétiques
	AC_4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT_2	Protection contre les obstacles
	Ar_4	Terrains d'atterrissage en partie où en totalité à l'armée de l'air		PT_3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	Ar_5	Fortifications - Ouvrages militaires		PT_4	Elagage relatif aux lignes télécom
	Ar_6	Champs de tir		T_1	Chemins de fer
	AS_1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		T_2	Survol de téléphériques
	EL_2	Zones submersibles : a)grand débit b)complémentaire c)écurité		T_4	Aéronautiques de balisage
	EL_3	Halage et marchepied		T_5	Aéronautiques de dégagement
	EL_4	Stations "classées de sport d'hiver"		T_8	Radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL_6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes			
	EL_7	Alignements			
	EL_{10}	Parcs nationaux			

ECHELLE : 1/10.000 | ETABLI le : 09.04.81 | MODIFIE le : 12.06.2000 CD